

[ACTUALITES PRODUITS]

Additifs

**Modification des limites maximales de certains colorants**

Le règlement n°232/2012 du 16 mars 2012 a modifié les conditions d'utilisation et les limites d'emploi dans les denrées alimentaires des colorants jaune de quinolène (E 104), sunset yellow FCF (E 110) et du rouge cochenille A (E 124) et a notamment réduit les quantités maximales autorisées pour ces trois colorants. Le règlement entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2012. Les denrées alimentaires non conformes aux nouvelles dispositions qui auront été mises sur le marché avant cette date pourront continuer à être commercialisées jusqu'à épuisement des stocks.